

Réunion du 19 Mars 2005

étaient présents : P. BOREL, J.L. THOMAS, G. RIBEALUX, R. LEVIEVRE, L. BÉLIOT,  
F. NORRAND, Ch. PILLEREAU, D. LEBRETON, T. RINGUENET-PEYATE, H. DAVY, A. BREUER.

Absents : C. LÉGENDRÉ, Sté. GUILLOUARD (excusés) S. TRETON

- **Vote des taux (taxe habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie.**  
Compte tenu du passage en taxe professionnelle unique (TPU) de la Communauté de Communes des Avaloirs qui ne percevra plus les impôts sur les ménages (ces impôts seront désormais perçus par la Commune de LIGNIERES-ORGERES) mais uniquement la taxe professionnelle les taux sont modifiés, comme suit :

	Taux 2004	Taux 2005
TAXE HABITATION	6,72	12,18
TAXE FONCIERE BATIE	12,48	21,22
TAXE FONCIERE NON-BATIE	23,04	39,30

En clair, sur les prochaines feuilles d'imposition la colonne Communautés de Communes est supprimée et les taux qui apparaissaient auparavant ont été additionnés aux taux de la Commune de LIGNIERES-ORGERES - il n'y a, par conséquence, pas d'augmentation des taux communaux.

- **Vote des budgets primitifs 2005 (Commune, service des eaux, service d'assainissement et centre communal d'action sociale).**

**A/ commune :** il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 531.123 € et à la somme de 509.230,40 € en dépenses et recettes d'investissement.

**Programmes d'investissement 2005 :**

- réfection de la toiture de l'église de Lignières
- changement de la porte principale de la mairie
- réhabilitation et extension du cimetière de Lignières et réhabilitation cimetière d'Orgères
- construction des 3 logements locatifs rue de la Libération
- mise en priorité de routes départementales de Lignières à Pré-En-Pail et de Lignières à Carrouges
- protection contre l'incendie (changement poteaux incendie et aménagement réserves)
- Travaux éco-énergie - changement de chaudières

**B/ Service des Eaux :** il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 62.523,57 € et à la somme de 154.600 € en dépenses et recettes d'investissement.

**C/ Service d'Assainissement** : il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 13.108,69 € et à la somme de 78.468,55 € en dépenses et recettes d'investissement

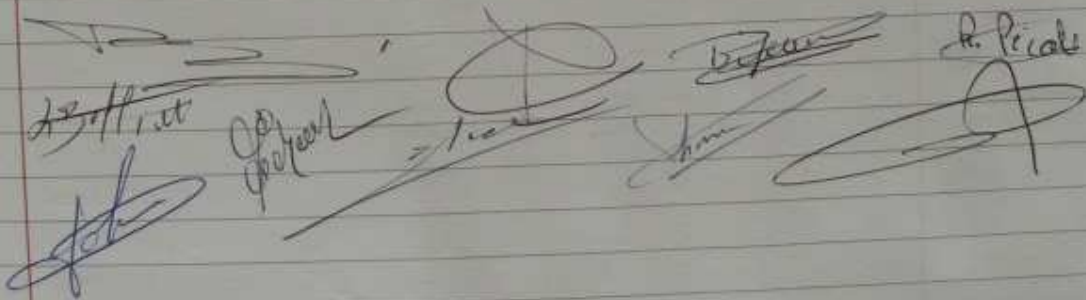
**D/ Centre Communal d'Action Sociale** : il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 3.294 € et à la somme de 0,01 € en dépenses et recettes d'investissement.

#### - AVENIR DE LA POSTE

M. Le Maire a relaté au Conseil Municipal son entretien du 18 mars 2005 qu'il a eu avec la Direction de la Poste : compte tenu du désengagement de la Poste il revient au Conseil Municipal de décider soit la création d'un Point Poste chez un commerçant, soit la création d'une Agence Postale en recrutant du Personnel communal. Cette dernière obtient l'accord de principe des Conseillers Municipaux, à la condition qu'il soit garanti un minimum de 530 € d'indemnité mensuelle versée par la Poste, et, en attente de la convention définitive actuellement en pourparlers avec l'Association des Maires de France (AMF).

#### - COMMEMORATION DU SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945 ET PROJET DE FETE DU 15 AOUT 2005

- La commémoration du 8 mai 1945 aura lieu le Jeudi 5 Mai 2005 avec au programme une messe en fanfare à 10h30, suivie d'un dépôt de gerbes avec les enfants des Ecoles et d'un vin d'honneur à la salle des fêtes ;
- Mme Catherine EDMOND- TRECHAUD et M. Eric GOSSELET ont présenté au Conseil Municipal leur projet pour qu'une animation ait lieu les 14 et 15 août prochain – projet qu'ils exposeront le mercredi 6 avril 2005 à 20h30 au 1<sup>er</sup> étage de la bibliothèque. Le Conseil Municipal, totalement solidaire de cette initiative, souhaite une présence nombreuse de la population à cette réunion.


  
 A collection of handwritten signatures in black ink, including names like 'H. PICAL' and 'Eric Gosselet', arranged horizontally across the bottom of the page.